

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 14 mars 2023

Date d'affichage : 17 mars 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 MARS 2023**

Président : Monsieur VOURIOT Sinclair

Étaient présents : PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, DINAL Ronald, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GLOAGUEN Cyrielle, GUEYE Marie-Paule, VERONA Claude, STRAUSS Evelyne, GUERIN Régis, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
MEDJIDI Mohamed	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à LEFORT Martine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à BARTUCCIO Agnès
BAUDOUX Violette	ayant donné pouvoir à BIZE Sandrine
DERE Philippe	ayant donné pouvoir à VERONA Claude

Secrétaire de séance : PICARD Sabine

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H00

Monsieur le Maire déclare la séance du conseil municipal ouverte.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel.

Monsieur le Maire dit que le quorum est atteint.

Madame PICARD Sabine se propose comme secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 Février 2023

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après délibération, le conseil municipal, à **la majorité**,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 Février 2023

Pour : 22

Ne prend pas part au vote : 7 (GUEYE – VERONA – STRAUSS – BAUDOUX – DERE – GUERIN – BIZE)

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	OBJET	VOTE
2023 – 009	Débat d'Orientation Budgétaire	PREND ACTE à L'UNANIMITE
2023 – 010	Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure à compter du 1 ^{er} janvier 2024 (TLPE)	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 011	Demande de subvention à la Région – Création d'une halle des sports	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 012	Remboursement des frais de déplacement d'un coffret EDF – Place Claude Monet	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 013	Désignation d'un référent déontologue mutualisé pour les élus	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 014	Annulation de la délibération n°2015-005 – Vente du bien délaissé cadastré BE n°57	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 015	Vente du bien cadastré BE n°57 – 20, rue de Gouvernes	Approuvée à LA MAJORITE Pour : 22 Abstention : 1 Contre : 6
2023 – 016	Annulation de la délibération n° 2021-043 -Vente de trois lots 1, 2 et 3 issus de la parcelle BE n°17, rue de Torcy	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 017	Vente de trois parcelles BE n°246, BE n°247 et BE n°248 - rue de Torcy	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 018	Règlement des astreintes	Approuvée à L'UNANIMITE
2023 – 019	Redevance d'occupation du domaine public communal dans le cadre de l'installation de trottinettes électriques et de vélos à assistance électrique.	Approuvée à L'UNANIMITE

Conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres du conseil municipal peuvent consulter en mairie les documents ayant trait aux affaires soumises à délibération.

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, le 27 mars 2023
Le Maire,
Sinclair VOURIOT



Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD

S. Picard.